



**Seminar on a New Partnership to Strengthen  
Agricultural & Rural Statistics in Africa for  
Poverty Reduction and Food Security  
16-17 September 2002**

**Evaluation Des Systèmes Nationaux De Statistiques  
Agricoles Et De Leur Capacité A Répondre Aux  
Besoins Des CSLP**

**PAR LE :**

**PROF. BEN KIREGYERA  
CONSULTANT PARIS21<sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> *Communication présentée sur invitation au Séminaire sur un nouveau partenariat pour le renforcement des statistiques agricoles et rurales en Afrique dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire, 16-17 septembre 2002, Paris, France. L'auteur tient à remercier Mr. Christopher Hill (FAO Mozambique), le Professeur Gilean May (Université Eduardo Mondlane, Mozambique), et Mr. Apuuli Magezi, de l'Institut des statistiques d'Ouganda, pour la révision du manuscrit. Les points de vue avancés dans ce document ainsi que ses éventuelles imperfections restent de l'entière responsabilité de l'auteur.*

## RÉSUMÉ

*Dans de nombreux pays d'Afrique, les systèmes nationaux de statistiques agricoles (SNSA) actuels ne permettent pas de couvrir les besoins en information des CSLP ni des programmes de sécurité alimentaire et de développement rural. Ils manquent de structure, d'objectifs et d'orientation stratégique; ils dépendent largement des directives des bailleurs, sans véritable coordination; enfin, les données qu'ils génèrent sont insuffisantes tant en quantité qu'en qualité. La production des données souffre, entre autres, de problèmes méthodologiques, et la gestion des données après collecte est tout sauf satisfaisante.*

*Un changement de paradigme dans le développement des statistiques agricoles s'avère nécessaire pour que celles-ci puissent satisfaire la demande croissante. Ce changement devrait inclure la restructuration des SNSA à travers le montage de Cadres intégrés qui fournissent une orientation stratégique et un mécanisme de mobilisation et de gestion d'une masse critique de ressources nationales et internationales. Ces Cadres devraient être la propriété des pays, reposer sur un partenariat avec un système de mesure du niveau d'engagement gouvernemental, suivre une approche fondée sur l'utilisateur, couvrir une large gamme de sujets, être flexible et pragmatique, s'inscrire dans une perspective de long terme, et se donner comme objectifs la génération de synergies, de capacité institutionnelle, ainsi que la pérennité. La mise en place du Cadre devrait être basée sur une évaluation des besoins et s'appuyer sur les opportunités pour le développement de statistiques générées par les CSLP et processus apparentés, les avancées des technologies de l'information et la collaboration internationale croissante pour le développement des statistiques.*

*Les recommandations portent sur les points suivants : mise en place d'un projet méthodologique multi-pays, création d'un centre de formation mondial en statistiques agricoles, promotion des statistiques, rôle accru des Instituts nationaux de statistiques, amélioration de la gestion du savoir et renforcement de l'analyse des données et de la production statistique.*

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Importance de l'agriculture

L'agriculture est le principal secteur économique dans de nombreux pays en développement. Comme le montre le tableau suivant, le secteur agricole contribue pour une part importante au Produit national brut (PNB), aux exportations nationales, ainsi qu'à l'emploi. En outre, le secteur agricole est à la base de la plupart des activités des secteurs de l'industrie et des services. La population urbaine en situation de pauvreté dépend également de l'agriculture dans la mesure où les denrées alimentaires de base constituent son principal poste de dépenses.

Pays	% contribution de l'agriculture :		
	PNB	Exportations	Emplois
Ethiopie	50	90	80
Kenya	30	50	75
Tanzanie	49	85	80
Malawi	37	85	90
Rwanda	44		90
Ouganda	43	90	80

En raison de son importance, les activités de programmation, gestion et suivi-évaluation du secteur agricole se doivent de reposer sur des données solides. Pour cela, il est nécessaire de pouvoir accéder de manière opportune et durable à des informations et données statistiques complètes, fiables et cohérentes, présentées sous une forme intelligible et utilisable. Un tel système d'information constitue une ressource essentielle pour la conception et l'analyse des politiques publiques, la mise en place et le suivi de politiques, la prise de décision, l'incorporation à d'autres systèmes statistiques, par exemple les comptes nationaux, etc.

Un large spectre d'acteurs est demandeur de données et informations agricoles : les décideurs et analystes politiques dans les ministères, les institutions et organismes para-étatiques, les autorités locales dans les régions et districts, les opérateurs du secteur privé (investisseurs et négociants), et le public en général, afin de pouvoir évaluer les opportunités, les risques et les perspectives dans le secteur; les ONG pour la programmation, le suivi et l'évaluation; le milieu universitaire à des fins de recherche et d'enseignement; la communauté des bailleurs de fonds et des organisations internationales pour évaluer les besoins d'aide et/ou de participation à des initiatives de développement; le public en général, à des fins diverses<sup>2</sup>.

## **1.2 Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et son articulation avec l'agriculture**

La lutte contre le fléau de la pauvreté, un des huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) définis au niveau international, est devenue l'objectif de développement primordial dans les pays Africains. Ces pays ont élaboré (ou sont en train d'élaborer) des Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP), qui correspondent à des cadres et stratégies de programmation pour la nation dans son ensemble, dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie des citoyens et d'éradiquer la pauvreté. Les CSLP sont également devenus un instrument de relation avec la communauté des bailleurs de fonds ; ils constituent par ailleurs une base pour les prêts concessionnels aux pays ou encore la renégociation de la dette dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)<sup>3</sup>.

Parce qu'elle joue un rôle central et stratégique dans l'économie nationale de ces pays, l'agriculture est la clé de l'amélioration générale des performances économiques, de l'augmentation des revenus et du niveau de vie des ménages, ainsi que de l'éradication de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire<sup>4</sup>. Par conséquent, l'agriculture est au centre des dynamiques des CSLP dans les pays d'Afrique. La nécessité de documenter les processus rattachés aux CSLP et d'évaluer l'état d'avancement au regard des objectifs de développement crée une forte demande vis-à-vis des institutions génératrices de statistiques officielles, dont les statistiques agricoles.

Ce texte présente une analyse critique des systèmes nationaux de statistiques agricoles (SNSA) en Afrique, et montre que sous leur forme actuelle, ces systèmes ne sont pas en mesure de satisfaire aux besoins en information des CSLP et des programmes de sécurité alimentaire et de développement rural. Il propose un cadre pour structurer les SNSA, présente dans ses grandes lignes

---

<sup>2</sup> *Communication présentée au « Workshop on Strengthening Food and Agricultural Statistics in Africa in Support of Food Security and Poverty reduction Policies and Programmes », 22-26 Novembre 2001, Pretoria, Afrique du Sud.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

un plan d'action pour atteindre cet objectif, et met en relief l'opportunité de taille ouverte par le nouvel agenda de développement au niveau national et international.

## 2. REVUE DES SYSTÈMES STATISTIQUES AGRICOLES ACTUELS

### 2.1 Synopsis des dysfonctionnements

Malgré leur quarantaine d'années d'expérience dans la collecte de statistiques agricoles, les pays d'Afrique n'ont pas, loin s'en faut, développé des Systèmes nationaux de statistiques agricoles (SNSA) structurés, pourvus d'objectifs bien définis et d'une orientation stratégique. Indépendamment de leurs caractéristiques, ces systèmes se sont dans de nombreux cas développés par défaut. Il n'est donc pas étonnant que les systèmes actuels soient fragiles, non coordonnés, insuffisamment dotés en ressources, et essentiellement non viables. Les données existantes sont totalement inadaptées aux besoins en information du secteur agricole, sans même parler de ceux relatifs aux CSLP et à la programmation du développement national. De nombreux projets visant à collecter des données de statistique agricole ont été conçus et mis en œuvre durant cette période. Cela étant, leurs résultats même positifs n'ont pas nécessairement contribué au développement des SNSA, par manque d'articulation entre les objectifs et procédures des uns et des autres.

En 1997, la FAO résumait la situation en ces termes : « *Actuellement, de nombreux pays africains ne disposent pas de systèmes statistiques agricoles adaptés, ni de la capacité d'exploiter l'information disponible à des fins d'analyse. En outre, de nombreux pays ne sont pas en mesure de générer les données qui leur permettraient de présenter leurs rapports sous la forme proposée par le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation (SMA)* »<sup>5</sup>.

A quoi tiennent les problèmes actuels ?

L'audit des SNSA attire l'attention sur un **triple dilemme** : programmes établis en externe, faible capacité d'action, et problèmes méthodologiques apparemment sans issue. Les principaux résultats de l'audit sont les suivants :

- (a) **Les SNSA manquent de structure** – ils ne répondent pas à des objectifs définis et partagés, ni à une orientation stratégique, deux aspects essentiels pour l'amélioration des performances ;
- (b) **Les SNSA suivent les lignes directrices des bailleurs** – les projets et programmes de développement des statistiques agricoles ont été conçus, financés et dirigés par les bailleurs, sans que les pays bénéficiaires s'en voient conférer suffisamment la propriété. En particulier, ces projets n'ont pas été accompagnés d'un engagement approprié de la part des gouvernements nationaux (sous forme de financement ou autre).

---

<sup>5</sup> *Food and Agricultural Statistics in African countries : Opportunities for Closer Collaboration with the World Bank, Document de stratégie provisoire, Division de la statistique, FAO, 1997.*

- (c) **Les SNSA ne sont pas co-ordonnés** – la production des données n'a pas fait l'objet d'harmonisation, de coordination ou encore d'une hiérarchisation par priorités. Par conséquent, les données existantes tendent à se contredire d'une source à l'autre ; qui plus est, les méthodes de collecte ne prennent généralement pas en compte le potentiel de synergie et de rationalisation des coûts ;
- (d) **L'approche « dépannage rapide » est généralisée** – en raison des pressions pour satisfaire des besoins en information urgents, les projets et programmes à court terme ont souvent pris le pas sur la programmation à long terme. Dans de nombreux cas de figure, cette approche a contribué à la distorsion des priorités nationales en termes de production statistique ;
- (e) **Données inadaptées** – les données existantes sont de mauvaise qualité (elles souffrent généralement d'inexactitudes et d'incohérences) , elles sont insuffisamment exploitées et analysées, insuffisamment désagrégées (par genre et divisions géographiques, par exemple), et elles sont difficiles d'accès ;
- (f) **Absence de bénéfices durables** – l'approche « dépannage rapide » a empêché les systèmes statistiques nationaux d'obtenir des bénéfices durables, en termes de renforcement des capacités et d'amélioration de l'image des statistiques ;
- (g) **Problèmes méthodologiques** – dans de nombreux pays d'Afrique, les pratiques agricoles génèrent d'énormes problèmes de mesure.

En conclusion, après plus de quarante ans de travail statistique dans de nombreux pays d'Afrique, la nécessité de construire des systèmes et des capacités statistiques est toujours aussi pressante.

## 2.2 Le paradoxe des lacunes de données

Le dilemme auquel sont confrontés de nombreux pays tient à ce que la demande de données agricoles dépasse largement la capacité de collecte et de fourniture. Actuellement, les utilisateurs de données agricoles forment un groupe diversifié, nombreux, et en croissance permanente. Ces utilisateurs présentent une forte différenciation au regard du niveau de précision, de sophistication, et de diversification des données dont ils ont le besoin et l'usage. Certains usagers recherchent des données synthétisées et fortement agrégées (*au niveau national ou régional*). Nombre d'entre eux sollicitent de plus en plus des données plus détaillées et désagrégées à des fins d'analyse, de ciblage des interventions, et de suivi. Certains requièrent de simples indices; d'autres ont besoin de séries temporelles pour dégager des tendances.

Paradoxalement, il existe d'un côté des lacunes béantes en termes de disponibilité de données sur des indicateurs importants, et d'un autre côté, certains indicateurs pour lesquels on dispose de nombreuses données sont inutilisés, en partie parce que leurs conditions de collecte ne reposent pas sur une méthodologie solide, en partie parce qu'ils ne sont pas pertinents. Les lacunes les plus sérieuses portent sur les sujets suivants : profil des populations rurales, sécurité alimentaire des ménages, nutrition, stocks alimentaires au sein des exploitations agricoles, niveaux de pauvreté, pisciculture, pertes alimentaires après récolte, état de l'environnement, foresterie, consommation alimentaire, rendements de cultures vivrières de base, telles que la banane ou le manioc, production horticole, rôle réel de la femme dans l'agriculture, agriculture péri-urbaine etc. La meilleure illustration de ce paradoxe peut être trouvée chez Cisse (1990), qui cite un haut responsable du gouvernement du Mali déplorant le fait que :

« d'un côté, nous ou d'autres produisons, comme nous le pouvons, avec des moyens limités, des données statistiques qui sont à peine utilisables, et d'un autre côté, nous souffrons beaucoup de l'absence de données pertinentes permettant de répondre aux besoins élémentaires de la plupart des utilisateurs »<sup>6</sup>.

Un des facteurs qui contribue à créer ce paradoxe est l'absence d'une approche systématique **d'évaluation des besoins** qui permette d'établir, entre autres, l'identité des usagers, la nature et la forme des données dont ils ont besoin, l'usage qu'ils font des données, d'identifier les lacunes etc. Lorsqu'elles existent, ces évaluations sont généralement superficielles et ponctuelles au lieu de constituer une activité continue permettant de se tenir au courant de l'évolution des besoins des utilisateurs.

Par ailleurs, lorsque des évaluations des besoins ont été réalisées, elles ont permis d'engager un dialogue fructueux entre producteurs et utilisateurs des données. Ce dialogue est fondamental pour le bon développement des SNSA. On peut signaler que dans de nombreux pays, les utilisateurs des données ont jusqu'à présent été relégués à la périphérie du processus de production des données, jouant un rôle actif en aval. Ils n'ont pas suffisamment été intégrés au processus pour se sentir parties prenantes et « co-proprétaires » des SNSA.

### **2.3 Coordination insuffisante**

Dans de nombreux pays, les SNSA sont décentralisés, de nombreuses institutions étant impliquées dans la collecte et la compilation des données. Une liste non exhaustive comprend l'Institut national des statistiques (INS), le Ministère de l'agriculture (MA), les organismes statutaires pour les principales cultures de rente et vivrières, le Département de météorologie, le Ministère de la santé, les centres de recherche, les agences et organisations internationales (PAM, FAO, FEWS – Système d'alerte précoce des famines), etc. D'une manière générale, ces institutions souffrent d'un manque de coordination, tant horizontale que technique. La coordination horizontale vise à assurer que les institutions travaillent sur une base de compréhension commune. La coordination technique, quant à elle, a pour but d'assurer que les données provenant d'institutions différentes sont mutuellement cohérentes ou comparables. Elle repose sur l'adoption par l'ensemble des services de concepts, définitions et classifications normalisés.

Les méthodes de collecte et de traitement des données ainsi que les capacités de production et de gestion varient d'une institution à l'autre. Dans certains pays, les institutions sont devenues des « silos » fortifiés, se consacrant à des travaux non complémentaires, et ne considérant en général pas l'INS comme un point de référence pour leurs activités. Dans certains cas pathologiques, le MA et l'INS refusent de communiquer et entretiennent une relation de rivalité destructrice. Tous les ingrédients sont alors en place non seulement pour la production de données contradictoires et incohérentes mais aussi pour le sous-développement statistique. La description par Blackwood (1997) de la relation entre les producteurs de données agricoles en Ethiopie constitue une illustration vivante de ce point :

---

6 L. Cisse (1990), *National Statistical Needs in Mali, Compte rendu d'un atelier tenu au Luxembourg* : « Strengthening Statistical Systems in Sub-Saharan Africa », *INTER-STAT*, No. 3, 1990.

*« Le ministère de l'agriculture (MA) collecte des données agricoles semblables à celles de l'Autorité statistique centrale (ASC), afin de combler les lacunes entre les données de l'ASC et ses propres besoins, et afin de respecter son propre agenda. Par ailleurs, le MA ne croit pas que les méthodes d'échantillonnage suivies par l'ASC sont représentatives de l'agriculture éthiopienne, et ne considère pas les statistiques de l'ASC comme fiables. Les données sont essentiellement destinées à usage interne, elles ne font pas l'objet d'une large diffusion. L'ASC ne collabore pas avec le MA en matière d'assistance méthodologique, de conduite des enquêtes, ou encore d'analyse et de synthèse. D'autres estimations sont générées par les fournisseurs d'aide alimentaire tels que les Nations Unies, l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture, la Banque Mondiale, et d'autres organismes d'aide à l'Ethiopie. Par conséquent, il existe d'importantes différences entre les statistiques produites par les divers organismes. Les divergences ne sont ni analysées, ni évaluées, ni corrigées. Chaque source s'en tient aux chiffres qu'elle a produit. L'importance des écarts génère une incertitude extrême pour les décideurs politiques en matière d'agriculture et d'alimentation. Des décisions très divergentes peuvent être prises selon qu'elles s'appuient sur telle ou telle base de données. L'Ethiopie a grand besoin de statistiques agricoles précises et opportunes<sup>7</sup>.*

On ne le répétera jamais assez : la construction de systèmes statistiques viables est une entreprise tellement onéreuse que l'amélioration de la production de statistiques nationales ne peut que passer par une solution collective, à travers des partenariats et des accords de collaboration.

## **2.4 Principales sources de données**

Les systèmes d'information agricole, les recensements agricoles et les enquêtes par échantillonnage constituent les principales sources de données agricoles.

### **(a) Service d'information agricole (SIA)**

Chaque pays dispose d'un service d'information agricole (SIA), dépendant du Ministère de l'agriculture. Le SIA fournit une série de données sur l'agriculture et l'alimentation. C'est par l'intermédiaire du SIA que le MA tient ses registres administratifs, concernant par exemple le contrôle parasitaire du bétail. S'ils sont bien tenus, ces registres administratifs peuvent constituer une source bon marché pour certaines données agricoles. Cela étant, cela n'est pas le cas dans de nombreux pays, et les données correspondantes sont notoirement incomplètes. Par ailleurs, il est difficile de relier ce type de données aux données socio-économiques des ménages agricoles.

Le SIA recourt à son vaste réseau de personnel de terrain pour remplir des rapports à intervalles réguliers. Les rapports sont généralement mensuels, trimestriels, semestriels et annuels ; ils portent sur l'utilisation du foncier, les conditions pluviométriques, les superficies semées et la production des cultures de rente et cultures vivrières, ainsi que sur l'élevage et la volaille. Les informations contenues dans les rapports sont collationnées par la section statistique du MA et constituent la base de la plupart des statistiques fournies par le MA. Le personnel de vulgarisation agricole n'est en général pas formé à la collecte de données, et ne dispose souvent pas de formulaires bien conçus et standardisés pour mener à bien cette activité. La collecte des données agricoles obéit presque toujours à des méthodes subjectives. Par ailleurs, de nombreux

---

**7 P. W. Blackwood, *Improving Agricultural Statistics in Africa: Re: Ethiopia, Assessment of Data Availability and Sources, communication présentée au « Workshop on Agricultural Information Systems », Octobre 1997, Addis Abeba.***

pays sont confrontés à de fortes contraintes en ressources humaines et financières, ainsi qu'à une insuffisante capacité de supervision. Dans ces conditions, il n'est pas rare qu'au lieu d'être collectées, les données soient plutôt « fabriquées » par le personnel de terrain. Par exemple, lorsque l'auteur de ce texte a cherché à évaluer la qualité des données rapportées par les responsables agricoles de district (RAD) dans un pays donné, un responsable agricole de province (RAP) lui a confié qu'il avait obtenu deux jeux de données complètement différents en provenance d'un RAD pour une même année. Le RAP avait fait la demande du deuxième jeu en prétendant avoir égaré le premier.

Pour toutes ces raisons, plus d'autres sur lesquelles nous ne reviendrons pas ici, la fiabilité des données issues de ce type de source est sujette à caution.

## (b) Recensement agricole

Le recensement agricole constitue la principale source de données de base sur l'**organisation** et la **structure** du secteur agricole (par exemple, structures d'exploitation et pratiques culturales), ainsi que sur l'utilisation des ressources agricoles telles que la terre, la main-d'œuvre, l'équipement motorisé, etc. Le recensement est une entreprise complexe qui requiert beaucoup de moyens, de temps, de soin et d'organisation. Pour cette raison et pour d'autres encore, le nombre de pays africains qui réalisent le recensement agricole a toujours été faible – 1 en 1930, 3 en 1950, 16 en 1960, 22 en 1970, 17 en 1980, et 14 en 1990, années correspondant aux rounds du **Programme de recensement mondial de l'agriculture (PRMA)**. Même si les directives de la FAO recommandent aux pays en voie de développement de procéder à un recensement tous les dix ans, peu de pays ont été capables de renouveler l'expérience, et ceux qui ont pu la renouveler ne l'ont fait qu'après un long intervalle de temps, comme le montre le tableau suivant.

**Tableau 1: Périodicité du recensement dans un échantillon de pays africains**

Pays réalisant le recensement	Round du programme de recensement mondial de l'agriculture				
	1960	1970	1980	1990	2000
Ethiopie	-	-	-	-	2001-02
Malawi	-	-	-	1992/93	-
Mozambique	1962-70	-	-	-	2000-02
Tanzanie	-	1972	-	1993-95	-
Ouganda	1963-65	-	-	1990-91	-

### - *Recensement non réalisé lors de ce round*

Les pays comme les bailleurs considèrent que l'insuffisance de données agricoles de référence actualisées constitue un obstacle à la programmation de long terme ainsi qu'à la prise de décisions d'investissement dans le secteur agricole.

Dans les pays où le recensement a été réalisé, les zones urbaines et périurbaines ont été invariablement exclues (à l'exception notable de l'Ethiopie). Des études récentes menées dans certains pays comme la Tanzanie mettent en évidence l'importance de l'agriculture urbaine. L'agriculture urbaine peut représenter une stratégie de survie permettant d'apporter un



complément de revenu chez de nombreux ménages urbains pauvres, et en particulier les femmes chefs de famille. Elle fournit des aliments qui constituent un substitut au revenu, et représente une source d'emploi pour de nombreux résidents urbains. L'importance commerciale croissante de certains produits alimentaires comme les légumes, les volailles, les œufs et le lait a conduit certains groupes dotés de ressources productives (c'est-à-dire des groupes non marginalisés socialement) à se consacrer à l'agriculture urbaine en tant qu'activité commerciale. Enfin, les difficultés de transport et l'inadéquation des infrastructures de stockage ont induit la présence de zones de production alimentaire à l'intérieur ou à proximité des centres urbains<sup>8</sup>. Un autre champ exclu du recensement est celui de la production horticole, alors même que l'importance de sa contribution à la sécurité alimentaire nationale est bien connue. Par exemple, l'enquête budget des ménages de Tanzanie (1992) a estimé que la production horticole représentait environ 23% de la consommation alimentaire totale du pays<sup>9</sup>.

Il est important de préciser que les recensements agricoles réalisés dans la région africaine s'effectuent sur la base d'échantillons. En général, les échantillons utilisés ne sont pas suffisamment grands pour fournir des estimateurs à partir du troisième niveau de subdivision des pays (districts). Par ailleurs, dans un certain nombre de pays, les résultats du recensement agricole ont envoyé des « ondes de choc » à diverses institutions responsables de la collecte de données agricoles. En effet, les données du recensement ont montré des déviations considérables par rapport aux données utilisées par ces institutions, et considérées jusqu'alors comme fiables. Les données de recensement de l'élevage en particulier présentent d'importantes différences avec les données administratives.

Enfin, on peut signaler qu'en raison de la discontinuité de l'activité de recensement, il n'a pas été possible de développer une expertise en recensement. De nombreux pays ont ainsi besoin d'une forte assistance technique pour concevoir et analyser le recensement.

### (c) **Enquêtes agricoles par échantillonnage**

Les enquêtes agricoles par échantillonnage constituent la principale source de données quantitatives détaillées sur **l'état actuel de l'agriculture** nationale dans les pays africains. Ces enquêtes collectent des données sur les **indicateurs de performance** du secteur agricole, comme la superficie semée, l'utilisation d'intrants, la production etc. Les enquêtes agricoles comprennent :

- **des enquêtes agricoles continues** (annuelles), par exemple les enquêtes sur les cultures et les enquêtes sur les pronostics de culture;
- **des enquêtes agro-économiques**, par exemple, les enquêtes de gestion des exploitations, enquêtes sur les prix agricoles, enquêtes de consommation alimentaire, etc. ;

---

<sup>8</sup> *Report of 1991 Tanzania Informal Sector Survey by Planning Commission and the Ministry of Labour and Youth Development, Dar es Salaam, Tanzanie, 1992.*

<sup>9</sup> *A report on examination of agricultural data and economic accounts for food and agriculture in Tanzania par B. Kiregyera et R.P. Katyal et al, juin 1999*

- **d'autres enquêtes**, par exemple, enquêtes sur l'utilisation du foncier, etc.

Les enquêtes agricoles présentent des avantages distinctifs sur les autres formes de recensement :

**Caractère opportun** : les enquêtes agricoles sont plus faciles à contrôler d'un point de vue statistique, et elles sont plus faciles et rapides à mettre en œuvre. Elles correspondent à une périodicité annuelle, voire moins. Par conséquent, les résultats des enquêtes par échantillonnage tendent à être plus actuels, plus à jour et plus opportuns.

**Coût moins élevé** : Même si le coût par unité enquêtée peut être plus élevé dans la méthode par échantillonnage, un simple calcul arithmétique place le coût total d'une enquête agricole en deçà de celui d'un recensement parce que, par définition, un échantillon constitue une petite fraction de la population. Dans les faits, les enquêtes agricoles recourent fréquemment à des échantillons qui couvrent un pour cent de la population, voire moins. Le coût est un facteur très important à prendre en considération lorsque les moyens disponibles pour le travail statistique sont limités.

**Meilleure qualité des données** : la programmation et la conduite d'une enquête agricole ne requièrent pas un travail d'organisation aussi énorme que pour un recensement. Dans la mesure où les besoins en personnel sont bien moindres, il est possible de recourir à des enquêteurs bien formés et motivés, de mobiliser des équipements spécialisés, et d'exercer une supervision mieux dirigée et plus intensive. Tous ces facteurs contribuent à améliorer la qualité des données collectées et l'exactitude des résultats obtenus.

Parmi les principales limites des enquêtes agricoles, citons leur incapacité à fournir des **statistiques à petite échelle**. Or, il existe dans ces pays une forte demande pour des données hautement désagrégées, par exemple au niveau des districts, ou par champs spécifiques de la population, comme les pauvres, les femmes, etc. Les enquêtes agricoles sont également sujettes à des **erreurs d'échantillonnage**. Cependant, la magnitude de ces erreurs peut être contrôlée et mesurée lorsque les enquêtes sont basées sur un échantillonnage aléatoire.

Une autre observation porte sur les limitations de l'expertise nationale en matière de conception des enquêtes, ce qui rend de nombreux pays dépendants de l'assistance technique pour la conception et l'analyse. D'autre part, de nombreux pays sont dépendants des financements des donateurs pour réaliser leurs enquêtes annuelles ou pour les maintenir une fois le financement terminé. Cela a été le cas au Malawi, Tanzanie, Mozambique, Ouganda, etc. Par contre, les enquêtes agricoles ont pu être maintenues dans les pays où elles sont financées par le Trésor (par exemple, Ethiopie, Namibie, Botswana, Lesotho, Swaziland, etc.).

## 2.5 Méthodes de collecte des données

Les méthodes de collecte des données sont très diverses, et font souvent l'objet de combinaisons. La liste inclut les estimations au jugé, les interviews d'agriculteurs, l'auto-évaluation, les mesures physiques et les enquêtes budget des ménages.

### (a) Estimations au jugé

Un grand nombre de données issues des SIA sont collectées et compilées originalement pour usage interne, sans recourir, en général, à des procédures statistiques standard ou à du personnel formé à la collecte de données. On a pu observer que la plupart de ces données correspondent à des estimations au jugé. En particulier, la détermination des superficies semées en différentes cultures au niveau local, une partie intégrante du SIA, provient généralement d'estimations à l'œil ou au jugé réalisées par le personnel de vulgarisation. Souvent, ces estimations reflètent les objectifs fixés plus que l'observation du terrain réel. Il a été montré que la qualité des données obtenues selon cette méthode est susceptible d'amélioration si la collecte est réalisée par du personnel de vulgarisation agricole spécialisé, avec une bonne connaissance et une grande expérience du travail de terrain.

### **(b) Auto-évaluation**

Cette méthode s'applique essentiellement à la collecte de données d'exploitations agricoles à grande échelle/commerciales. Dans la plupart des pays, ce type d'exploitation est en nombre limité, dispose d'une adresse où recevoir du courrier, tient le registre de ses opérations, ses gérants savent lire et écrire, etc. Par le passé, les questionnaires étaient envoyés par courrier, pour qu'ils soient remplis et renvoyés à l'expéditeur (courrier entrant, courrier sortant). En raison du faible taux de réponse (autour de 25% dans de nombreux pays), les enquêteurs ont commencé à s'impliquer de plus en plus dans la distribution et la collecte des questionnaires remplis. Il semble que cette stratégie ait permis d'augmenter considérablement le taux de réponse.

### **(c) Entretiens avec les agriculteurs**

Dans tous les pays, la méthode de l'entretien avec l'agriculteur est utilisée à la fois dans les recensements et les enquêtes afin de collecter de nombreuses données agricoles sur des questions telles que les caractéristiques de l'exploitation, les intrants agricoles, les pratiques agricoles, les maladies des cultures, les effectifs du cheptel, les maladies du bétail, les services de vulgarisation, les problèmes liés à la production agricole, etc. Dans la plupart des pays, cette méthode sert également à collecter des données sur les superficies semées et sur la production végétale.

Cette méthode repose essentiellement sur des entretiens réalisés par des enquêteurs auprès des agriculteurs sur la base d'un questionnaire structuré. Les réponses sont notées sur le questionnaire. Cette méthode présente plusieurs avantages. L'interaction enquêteur-enquêté permet de clarifier sur place les objectifs, les concepts, et la forme des données attendues. Ce point est particulièrement important dans le cas des économies de subsistance ; il est en effet fréquent que les paysans ne tiennent pas de registres de leurs opérations agricoles, n'aient pas une idée claire des différentes unités à utiliser dans leurs réponses, donnent à des questions factuelles des réponses basées sur des opinions ou des suppositions, etc.

Parmi les inconvénients de cette méthode, on peut citer le biais de l'enquêteur, et les problèmes de mémoire lorsque les enquêtés doivent répondre à des questions rétrospectives. Dans de nombreux pays, cette méthode ne permet pas d'obtenir des estimations précises des superficies semées ou de la production. Cela est souvent dû à la méconnaissance par les paysans des superficies et unités standard de production, et/ou à leur volonté délibérée de ne pas fournir de réponse précise. Des observations réalisées dans de nombreux pays montrent qu'en général, les agriculteurs tendent à sous-estimer sciemment les superficies ou les quantités produites afin de se soustraire à des obligations fiscales ou à d'autres mesures réglementaires gouvernementales.

associées à l'évaluation de la production. A l'inverse, les superficies ou quantités produites peuvent être volontairement surestimées dans le cas de cultures faisant l'objet de programmes d'incitation par le gouvernement.

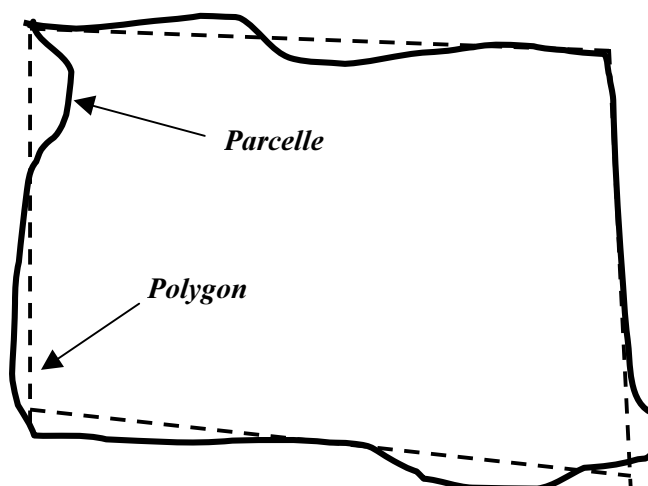
#### (d) Mesures physiques

Dans de très nombreux pays, on considère que les estimations par les agriculteurs de leurs superficies et quantités produites sont inexactes. Des efforts ont alors été entrepris pour procéder à des mesures physiques des superficies en culture et des rendements, au sein des recensements agricoles et des enquêtes. Les mesures physiques sont généralement présentées comme des **mesures objectives**, à la différence des informations fournies par les agriculteurs ou les estimations à l'œil, généralement présentées comme des **estimations subjectives**. Les méthodes objectives ont été introduites et encouragées par la FAO dans les pays en développement au cours des dernières années, afin d'améliorer la précision des données agricoles. Elles comprennent la mesure des superficies, ainsi que la mesure par prélèvement pour la détermination des rendements.

La méthode d'arpentage recommandée par la FAO est la suivante :

- identification des limites de la parcelle à mesurer ;
- détermination de la forme de la parcelle, laquelle est généralement irrégulière, et réduction de la parcelle à un *polygone équivalent*, en utilisant la méthode « *prendre et donner* » (voir figure ci-dessous) ;
- relevé de la position de chaque côté du polygone par rapport au nord ;
- mesure de la longueur de chaque côté à l'aide d'un ruban mesureur ;
- utilisation d'une calculatrice programmable pour calculer à la fois la superficie de la parcelle et *l'erreur de périmètre* ; l'erreur de périmètre est souvent utilisée, à tort, comme un indicateur de la qualité avec laquelle la parcelle a été mesurée. En fait il s'agit d'un indicateur de la qualité avec laquelle le polygone aura été mesuré. Si le polygone ne correspond pas à une bonne approximation de la parcelle, le niveau de l'erreur de périmètre sera sans conséquence. **Donc, une valeur basse pour l'erreur de périmètre ne signifie pas nécessairement que la parcelle aura été mesurée correctement.**

Figure: méthode  
"prendre et  
donner"



La mesure par prélèvement repose essentiellement sur la coupe, la récolte, le battage, le séchage et la pesée du produit prélevé sur de petites sous-parcelles d'évaluation du rendement (SPER), de taille et de forme données, choisies au hasard au sein des parcelles sélectionnées. Si la récolte des SPER est réalisée de manière non aléatoire, cela génère un biais. Afin d'éviter ce biais, les enquêteurs doivent recevoir des instructions précises sur la manière de récolter aléatoirement. Le rendement est calculé sur la base des SPER récoltés. En règle générale, le prélèvement est réalisé sur deux SPER par parcelle échantillon, pour des espèces spécifiées cultivées par l'agriculteur. Les agriculteurs correspondants sont généralement choisis comme sous-échantillon du groupe dont les parcelles ont été mesurées.

La forme et la taille des SPER peuvent jouer sur la précision de l'estimation des rendements. Les formes les plus couramment utilisées pour les SPER sont le carré, le rectangle, et le cercle. L'effet de la forme et de la taille des SPER sur la précision de l'évaluation des rendements a été étudié par de nombreux statisticiens d'enquêtes, particulièrement en Inde. Les résultats montrent qu'en général, de petites SPER tendent à induire une surestimation du rendement. Les méthodes objectives permettent ensuite d'obtenir les quantités produites en multipliant la superficie par le rendement.

De plus en plus, de nombreux pays en sont venus à considérer ces méthodes comme très chères, difficiles à mettre en œuvre, et exigeant pour leur application une capacité de travail de terrain inexistante. Lorsqu'elles ont été appliquées, elles ont concerné uniquement les cultures les plus importantes, sur de petits sous-échantillons de l'échantillon principal utilisé pour collecter d'autres types de données agricoles. Il est important de signaler que la qualité des mesures objectives n'est garantie que si le personnel de terrain remplit les conditions suivantes : bien préparé (ou déjà qualifié) ; capable de mettre en œuvre de façon méticuleuse des procédures de mesure bien établies ; consciencieux, motivé ; et faisant l'objet d'une supervision constante. Malheureusement, les caractéristiques du personnel de terrain auquel il est fait recours pour de nombreux recensements et enquêtes dans la plupart des pays d'Afrique ne satisfont pas à ces normes minimales. Dans de nombreux pays, il est généralement fait appel à des jeunes ayant abandonné l'école ; ces jeunes sont habituellement mal rémunérés, mal formés et mal supervisés ; et ils ne sont ni motivés ni consciencieux. Sur le papier, le ratio enquêteur-superviseur est faible, de l'ordre de 5 pour 1. Cependant, il faut préciser que dans la pratique, ce ratio n'a pas grand sens car souvent les superviseurs de champ ne sont pas suffisamment mobiles pour assurer leur tâche. Dans les faits, les bureaux responsables de l'édition des formulaires pour les mesures de terrain rapportent de nombreux exemples où les données enregistrées ne proviennent pas d'un travail effectif de mesure sur le terrain.

A la lumière de ce scénario, on ne peut pas avoir de certitudes quant à la précision des données collectées par mesure objective dans les conditions africaines. **Après tout, aucune méthode ne peut valoir plus que les gens qui l'utilisent.**

#### **(e) Méthode objective versus méthode subjective : le débat**

Selon quelques études limitées réalisées au Nigeria, au Zimbabwe et au Bangladesh, la méthode du prélèvement souffre d'un biais systématique de surestimation, ainsi que d'une importante variance due à l'hétérogénéité des cultures d'une parcelle à une autre et d'une exploitation à une autre (Casley et Kumar 1998). Cependant, pour Scot et al. (1989) les sources de biais systématique les plus fréquemment citées au sujet de l'application de méthodes par prélèvement sont les suivantes : effet de zonage, effet de bordure, effet de coin, mode de prélèvement non

aléatoire, effet de limite, récolte excessive et biais dans la mesure de superficie. Parmi les autres sources de biais, on peut citer les cultures associées, les décalages de maturation d'une zone de la parcelle à une autre, la réticence des agriculteurs à laisser emporter une partie de leur production, etc.

D'un autre côté, les entretiens avec les agriculteurs sont peu coûteux, et peuvent être plus facilement utilisés pour collecter des données sur un échantillon assez grand. De plus, une étude - connue sous le nom **d'Etude Longacre** -, commanditée par la Banque Mondiale au milieu des années 1980 sur le thème des enquêtes de terrain à petite échelle dans cinq pays d'Afrique - Bénin, République Centrafricaine, Kenya, Niger et Zimbabwe, a donné les résultats suivants<sup>10</sup> :

- (i) Les estimations post-récolte des agriculteurs se sont avérées très proches de la production effective, et de qualité supérieure à celle des estimations obtenues par mesure objective, à la fois en termes de capacité de prédiction de la valeur moyenne, et en termes de variance inférieure.
- (ii) Les estimations pré-récolte des agriculteurs, obtenues peu de temps avant la récolte, s'avèrent pratiquement aussi efficaces pour prédire les niveaux de production, mais sont sujettes à une variance significativement plus élevée. Les estimations obtenues plus tôt ne donnent pas d'aussi bons résultats.
- (iii) Les estimations basées sur les coupes en carrés conduisent à une surestimation de la production allant jusqu'à 30%.
- (iv) Les estimations de superficie par les agriculteurs tendent à dépasser les superficies effectives. Par conséquent, au regard de la plupart des objectifs liés aux enquêtes agricoles nationales, les estimations des agriculteurs ne constituent une alternative viable à la mesure objective.

Les résultats de cette étude ont fait l'objet de critiques, portant sur leur contamination par effet de conditionnement des enquêtés, sur le manque d'indépendance dans l'application des différentes méthodes (traitements), etc. Cependant, ni la Banque Mondiale ni la FAO n'ont conduit de projets sérieux permettant de suivre et d'approfondir les lignes de recherche établies par cette première étude restreinte. Malgré tout, on peut considérer que les informations fournies par les agriculteurs ne permettront probablement pas d'estimer de manière fiable la production agricole lorsque :

- les agriculteurs sont réticents à fournir l'information requise,
- la culture n'est pas récoltée en unités standards (par exemple en sacs de 90 kg), ou en unités locales (par exemple, boîtes) pour lesquelles on dispose d'un poids standard, effectif ou estimable (ce problème est récurrent dans de nombreux pays), et lorsque
- la parcelle n'est pas récoltée en une fois, ce qui empêche le producteur d'évaluer l'ensemble de la production. Pour les parcelles qui sont récoltées petit à petit (par exemple, les champs de manioc), les informations des producteurs seront probablement moins précises.

---

<sup>10</sup> *Experiments on estimation of agricultural production in Africa par C. Scot et al, 47ème session de l'Institut International de Statistique, Paris, 1989.*

**Il est à noter que dans les conditions de production qui caractérisent le secteur de la petite agriculture familiale dans de nombreux pays d'Afrique, ni les méthodes objectives ni les méthodes subjectives n'ont pu faire la preuve de leur fiabilité.**

**(f) Les enquêtes budget des ménages**

Les enquêtes budget des ménages (EBM) sont généralement conduites dans les pays Africains dans le but de fournir les informations suivantes : (a) estimations du niveau et de la distribution des dépenses des ménages, (b) informations de base nécessaires à la révision du panier de consommation et sa pondération pour l'indice des prix à la consommation, (c) données permettant, à travers une approche fondée sur les dépenses, d'améliorer les estimations de la composante des dépenses de consommation finale des ménages du PNB, et (d) comme sous-produit, données indicatives concernant certains aspects socio-économiques des ménages et les activités des membres du foyer. Ces enquêtes collectent des données sur la consommation quotidienne de produits alimentaires par les ménages, ainsi que sur les caractéristiques des membres du ménage. La collecte des données repose essentiellement sur la combinaison d'entretiens, de carnets d'enregistrement et de mesures directes de la consommation de produits alimentaires.

Si elles sont accompagnées des hypothèses et de la modélisation adéquates, les données de consommation des EBM peuvent être utilisées pour estimer la production agricole alimentaire<sup>11</sup>. En Ouganda par exemple, les estimations de la production agricole reposent en partie sur des projections de données collectées dans les EBM. Les EBM peuvent également servir à valider les données des recensements et enquêtes agricoles. En Tanzanie, une analyse des données issues des enquêtes agricoles menées par le Ministère de l'agriculture et des estimateurs tirés de l'EBM de 1992 conduite par l'Institut national des statistiques a montré qu'il n'y avait pas de différence significative dans les estimations relatives aux principales cultures alimentaires<sup>12</sup>.

Les données relatives aux cultures horticoles, c'est-à-dire les légumes, les fruits, etc., ne sont pas collectées par les systèmes nationaux de statistiques agricoles sur une base nationale, principalement en raison des problèmes techniques et opérationnels que la collecte de ce type de données implique. Pourtant, le sous-secteur horticole connaît une importance croissante en Afrique. Par exemple, en Tanzanie, l'EBM de 1992 a permis d'estimer à 23% la part des cultures horticoles dans la consommation alimentaire totale du pays. En laissant de côté la production horticole, les recensements et enquêtes agricoles sous-estiment la production alimentaire. Les EBM peuvent contribuer à combler cette lacune.

Cela étant, il est à noter que même dans les pays où l'on a eu recours aux EBM, leur potentiel pour estimer la production agricole ou pour valider les estimations est encore sous-utilisé.

---

<sup>11</sup> *Communication présentée à la Conférence mondiale sur les applications agricoles et environnementales de la statistique (CAESAR), Palazzo dei Congressi, Rome, 5-7 juin, 2001*

<sup>12</sup> *A report on examination of agricultural data and economic accounts for food and agriculture in Tanzania par B. Kiregyera, R.P. Katyal et al, juin 1999*

## **(g) Quelques problèmes spécifiques relatifs à la collecte des données**

### **Systèmes de culture**

Les problèmes de mesure de superficie s'accumulent souvent par suite de la complexité des systèmes de culture, lesquels peuvent comprendre des cultures associées, des processus continus de plantation et de récolte, etc. Par exemple, les cultures associées constituent une composante fréquente de l'agriculture de subsistance dans de nombreux pays d'Afrique. En Tanzanie, il a été estimé qu'en moyenne 47% de la superficie cultivée totale en 1994/1995 correspondait à des cultures associées. Au Mozambique, l'estimation s'élève à 70% des parcelles pour la période 1999/2000. La pratique des cultures associées complique le processus de mesure des superficies pour chaque culture de l'association, en particulier lorsqu'il n'existe pas de normes établies ou d'information permettant de répartir la superficie entre les différentes cultures de l'association. On considère généralement que le ratio de superficie peut être rapporté au ratio de semences pour chaque culture de l'association. Cependant, les agriculteurs ne procèdent généralement pas à la pesée des semences qu'ils utilisent ; par ailleurs, dans certains pays, le semis s'effectue à la volée.

Ce sont généralement des méthodes subjectives qui sont employées pour évaluer les superficies en cultures associées, moyennant quoi les estimations qui en résultent n'inspirent pas confiance.

### **Production de tubercules**

Aucune méthodologie appropriée n'a été développée pour l'estimation de la production de tubercules, en dépit de leur importance relative. Le manioc par exemple est une culture très importante, qui fournit aliment, revenu et emploi à environ 500 million de personnes en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Le manioc représente une culture importante dans 30 pays d'Afrique. On estime à 200 millions (la moitié de la population de l'Afrique) le nombre de personnes qui consomment du manioc quotidiennement (FAO 1993).

L'importance du manioc en Afrique ou ailleurs tient aux raisons suivantes : le manioc pousse dans des sols peu fertiles, ne requiert pas d'engrais chimique, et présente un bon niveau de résistance aux ravageurs, aux maladies, ainsi qu'à la sécheresse ; il garantit un rendement minimum ; il peut assurer une offre continue tout au long de l'année, il se prête à de multiples usages (consommation humaine, alimentation du bétail, transformation industrielle) et peut être utilisé comme culture d'urgence. Il existe une corrélation entre le niveau de pauvreté et l'importance du manioc. Cette culture constitue par conséquent une bonne option pour une approche de la lutte contre la pauvreté basée sur les produits de base.

Cependant, les caractéristiques de la culture de manioc rendent difficile l'estimation de sa production : plantation continue, décalages de maturité dans une même parcelle, récolte petit à petit, et possibilité de stockage dans le sol pendant de nombreux mois après maturité. Ces caractéristiques expliquent la tendance à estimer de manière subjective à la fois la superficie plantée et les rendements. L'approche par la consommation pourrait constituer une meilleure méthodologie pour estimer la production de manioc. Cependant, il s'agit d'une approche très exigeante en ressources, ce qui rend difficile la tenue fréquente d'enquêtes de consommation.

## **2.6 Gestion des données**



Le cycle de production des données est incomplet tant que les données n'ont pas été traitées et analysées, et tant que les résultats n'ont pas été diffusés et effectivement utilisés. Un des grands échecs des systèmes statistiques nationaux en Afrique en général, et des systèmes statistiques agricoles en particulier, est l'impossibilité de justifier du coût élevé de la collecte de données en garantissant des conditions d'exploitation optimales. Cet échec peut être attribué à la manière dont les données sont traitées après leur collecte.

### **Traitement des données**

Le traitement des données a longtemps représenté un facteur limitant majeur à l'exploitation et à la publication rapide des recensements et enquêtes en Afrique. La disponibilité en matériel informatique et logiciels dotés de la capacité requise était faible. Les données des recensements et enquêtes étaient mal ou partiellement exploitées et analysées. Aux problèmes du parc informatique et des logiciels s'ajoutait la difficulté d'attirer et de retenir du personnel qualifié en informatique.

Les problèmes de matériel informatique et de logiciels ont été largement résolus grâce aux avancées des technologies de l'information (TI). Les ordinateurs actuels sont plus rapides et meilleur marché. Mais le deuxième type de problème persiste dans de nombreux pays.

### **Analyse des données**

Dans de nombreux pays, les fonctionnaires sont mal rémunérés, ce qui les incite souvent à passer un temps considérable sur le terrain afin de toucher des indemnités de mission et obtenir un complément de revenu. Par conséquent, une attention disproportionnée tend à être consacrée au travail de terrain. Le résultat est l'accumulation de « montagnes » de données agricoles non traitées ou insuffisamment traitées et analysées.

Lorsque les données font l'objet de traitements, la tendance est à la construction de tableaux statistiques, à la réalisation d'analyses primaires, et à la rédaction de rapports basés sur ces tableaux à des fins d'usage général. Les rapports contiennent souvent des commentaires sur de nombreux tableaux statistiques, qui sont regroupés en annexe. Il existe peu d'analyses détaillées visant à créer de l'impact en répondant aux besoins, intérêts et perspectives spécifiques d'utilisateurs bien ciblés. Ce type d'analyses est essentiel pour éclairer certaines questions de développement, étayer la conception de politiques publiques et le développement de programmes, et justifier le soutien de la cause des statistiques. En raison du manque de capacité et d'expertise en analyse des données, les utilisateurs finaux des données, y compris les politiques et décideurs, se voient remettre des monceaux de données. Ce dont ils ont le plus besoin sont des informations de nature politique. Certains pays s'attaquent à ce problème en prenant les mesures suivantes :

- en concevant des programmes de formation sur mesure en analyse des données pour le personnel impliqué dans la production de données ;
- en mettant en place des accords de collaboration avec des institutions publiques dotées de la capacité à générer des analyses de type politique. Par exemple, l'Institut de recherches économiques et sociales de l'Université de Zambie a participé à l'analyse des performances du secteur dans le cadre du Programme d'investissement du secteur agricole (PISAZ), mis en œuvre par le Ministère de l'agriculture et de la pêche depuis 1996. L'Institut a produit des

analyses quantitatives à partir de données collectées essentiellement par l'enquête agricole post-récolte, conduite chaque année par le L'Office central des statistiques (OCS) dans le cadre de son programme intégré d'enquêtes agricoles. En Ouganda, le Centre de recherches en politiques économiques basé à l'Université de Makerere, a exploité les données provenant des rounds 1992/93 et 1993/94 de l'enquête nationale des ménages, conduite par l'Institut de statistiques d'Ouganda depuis 1989 pour faire de l'étude d'impact. Plus précisément, le Centre a utilisé les données pour explorer les principales contraintes pesant sur la productivité agricole, les déterminants de la demande des intrants monétaires, la participation sur les marchés des produits, ainsi que la diversification économique des ménages ;

- en recourant aux services d'entreprises privées de consultance, comme c'est le cas au Botswana.

Certains éléments tendent à montrer que les usagers des données et les spécialistes thématiques des différents ministères et institutions gouvernementales jouent un rôle croissant, conformément à ce qui est attendu d'eux, dans l'analyse et la diffusion des données nationales. Lorsque c'est le cas, l'analyse s'enrichit considérablement, et les données originales gagnent en valeur ajoutée.

Les pays ne tirent pas tout le potentiel possible des avancées technologiques (comme les **systèmes d'information géographique, SIG**), pour analyser et simplifier la présentation de jeux souvent complexes de données, d'informations et de relations en lien avec la pauvreté et la vulnérabilité, ou encore pour générer de meilleurs produits statistiques analytiques tels que des **cartes de vulnérabilité et de pauvreté**. L'Afrique du Sud a pris les devants en Afrique en matière de cartographie de la pauvreté, ce qui lui confère un grand avantage pour plaider la cause des statistiques.

### **Diffusion et accès aux données**

Il faut souligner que les données et informations statistiques n'ont de valeur que si ceux qui en ont besoin peuvent y avoir accès, les comprendre facilement, et les utiliser effectivement. La dissémination généralisée des informations statistiques revêt par conséquent une importance cruciale. La diffusion constitue la dernière activité dans la chaîne de production des données, et elle doit faire l'objet d'une planification et d'une budgétisation longtemp à l'avance. Le programme de diffusion devrait se donner pour objectif la fourniture de l'information sous la forme requise par les utilisateurs clés. Autant que possible, le dispositif de diffusion doit être convivial, afin que les usagers comprennent facilement de quoi il est question.

Les principaux moyens de diffusion utilisés dans les pays sont la publication de rapports statistiques et les séminaires de diffusion. Les pays ont également de plus en plus recours aux communiqués de presse et aux médias électroniques, dont l'internet. Cependant, la plupart des pays ne disposent pas d'un centre unique concentrant l'ensemble des données et informations agricoles, ce qui complique les conditions d'accès.

### **Bases de données**

La nécessité et l'importance de construire des bases de données agricoles complètes et actualisées à des fins de stockage et de récupération facile des données statistiques sont largement reconnues. Cependant, de telles bases n'ont été constituées que dans peu de pays. Les

insuffisances en équipement et en expertise informatique, etc., font partie des raisons les plus souvent avancées.

Quelles sont les conséquences de l'absence de bases de données ? Si les jeux de données ne sont pas organisés en bases de données faciles d'accès et d'utilisation, il est difficile de revenir sur les données et de procéder à de nouvelles analyses une fois les recensements et enquêtes terminés. On a déjà signalé que les pays comptent de nombreuses institutions qui collectent et/ou compilent des données agricoles, les analysent de manière partielle ou complète, et les publient ou bien les conservent dans leurs archives respectives. Les données ne font pas l'objet d'une rationalisation/harmonisation, ne sont pas faciles d'accès, et leur utilisation optimale semble être devenue hors d'atteinte. Cela est générateur de frustration pour les usagers et rend difficile une analyse complète et interconnectée des données agricoles. Lorsque des bases de données ont été créées, elles présentent généralement des problèmes de compatibilité avec d'autres bases pertinentes, en particulier les bases gérées par les INS.

## **2.7 Principaux problèmes et contraintes**

Les principaux problèmes et contraintes auxquels les SNSA font face sont les suivants :

### **Engagement limité des gouvernements**

L'engagement des gouvernements constitue une condition *sine qua non* de la viabilité des SNSA. Cependant, dans de nombreux pays, l'engagement des pays en faveur du développement des SNSA a manqué de vigueur. Une des raisons tient aux coûts extrêmement élevés associés à la conduite de recensements et enquêtes agricoles. Mais on peut également invoquer une conscience insuffisante de l'importance des SNSA. Dans un pays d'Afrique, un haut responsable du gouvernement a signalé à l'auteur que lorsqu'il parle de statistiques, on lui demande d'être moins académique. Dans les pays où les apports des gouvernements sont limités ou nuls, les financements des donateurs ont joué un rôle clé dans le maintien de certaines activités importantes de statistiques. Mais lorsque les financements sont arrivés à terme, les gouvernements n'ont pas pris le relais pour assurer la continuité de ces activités, lesquelles ont tourné court. Dans de nombreux pays, les recensements agricoles ont connu un tel sort. Il est nécessaire de mettre un terme et de remédier à cette situation.

### **Problèmes organisationnels**

Dans de nombreux pays, le développement des SNSA s'est opéré au coup par coup, de manière ad hoc. Ces pays n'ont pas connu une dynamique significative dans le sens de la collaboration, du partenariat et du travail en réseau. Les producteurs de données restent retranchés dans leurs « silos », et il est difficile de définir des arrangements appropriés pour la coordination et la collaboration. Les accords d'interaction et de dialogue entre producteurs et utilisateurs de données se font largement sur une base ad hoc, non institutionnalisée.

### **Ressources financières**

La question des ressources financières reste une contrainte majeure au développement des SNSA. De nombreux producteurs de données, parmi lesquels les INS et les MA, ont dû faire face à de sérieuses coupes budgétaires qui ont conduit à la suspension, au report, voire à l'annulation

d'activités statistiques importantes telles que les recensements ou les enquêtes par échantillonnage. Par exemple, dans certains pays, la collecte des données agricoles en continu a cessé faute de moyens<sup>13</sup>. L'insuffisance en ressources financières hypothèque également la construction et la conservation d'une infrastructure d'enquêtes, sous forme d'organisation sur le terrain, d'équipement, de véhicules, de capacité logistique, etc.

## **Ressources humaines**

Dans de nombreux pays, la dotation en personnel au sein des institutions générant des données agricoles présente un certain nombre de déficiences. On peut citer entre autres (i) la restructuration des gouvernements dans le cadre des réformes institutionnelles, qui a conduit dans certains pays à la réduction du nombre de postes affectés aux statistiques, particulièrement dans les ministères de l'agriculture – dans certains cas, la dotation en personnel est bien inférieure à celle requise ne serait-ce que pour assurer la continuité des activités de routine ; (ii) l'interdiction temporaire d'embauche dans le secteur public ; (iii) et les bas salaires de la fonction publique qui ne permettent pas d'attirer ou de retenir facilement du personnel qualifié. Les producteurs de données sont supposés répondre à une demande toujours croissante et orientée vers des données statistiques plus nombreuses et mieux adaptées, avec des ressources clairement insuffisantes.

Il règne une pénurie générale de qualification et d'expertise dans des domaines importants tels que l'échantillonnage (conception et gestion), l'analyse des données, l'interprétation, et la diffusion. La dépendance vis-à-vis de l'assistance technique s'en trouve accentuée.

## **Méthodologie**

Les pays font face à de nombreux problèmes méthodologiques. Certains d'entre eux ont été présentés plus haut dans ce document. Ils sont en rapport avec les conditions de production qui caractérisent la petite agriculture familiale dans de nombreux pays d'Afrique, les carences en infrastructure (par exemple, le réseau routier), les taux élevés d'analphabétisme, etc. Une liste non exhaustive des principaux problèmes est fournie ci-après :

- méthodes d'échantillonnage et d'estimation (estimations à petite échelle) ;
- statistiques de superficies des cultures (méthodes rentables de collecte des données, normes pour le traitement des cultures associées et problèmes apparentés, etc.) ;
- statistiques de production des cultures (analyse comparative des méthodes objectives et subjectives, établissement de calendriers des cultures, etc.) ;
- tubercules (par exemple, le manioc qui représente une culture de base pour de nombreuses personnes de par le monde) (établir une méthodologie appropriée) ;
- méthodologie de collecte de statistiques sur la production horticole ;
- méthodologie de collecte de statistiques sur les effectifs du bétail et les produits de l'élevage.

Ces problèmes sont bien connus, mais ils n'ont pas fait l'objet de suffisamment de recherches et d'expérimentations pour développer des méthodologies appropriées, économiques et viables,

---

<sup>13</sup> *Evaluation of the Implementation of the Addis Ababa Plan of Action for Statistical Development, Overall Report, ECA, Addis Abeba, 2001*

adaptées aux conditions spécifiques des pays. Plusieurs forums internationaux ont souligné la nécessité de conduire de telles recherches et expérimentations : citons par exemple l'atelier sur les statistiques agricoles organisé à New Delhi, Inde, en 1986 par le Secrétariat du Commonwealth britannique, un atelier sur les statistiques agricoles qui s'est tenu à Nairobi, Kenya, en 1989, co-organisé par les Nations Unies et le Secrétariat du Commonwealth britannique, et l'atelier récemment organisé par la FAO à Pretoria, en Afrique du Sud, en 2001.

## **Gestion du savoir**

La gestion du savoir parmi les producteurs de données dans les pays africains est insatisfaisante. La gestion du savoir constitue un des aspects majeurs de la gouvernance, et contribue de façon essentielle à l'efficacité des institutions. Elle a été explicitée de la façon suivante : « *la gestion du savoir favorise l'intégration dans une même approche de l'identification, la capture, la récupération, le partage et l'évaluation du patrimoine informationnel d'une organisation. Ce patrimoine comprend les bases de données, les documents, les politiques et procédures, mais aussi l'expertise tacite non capturée et l'expérience accumulée dans le cerveau de chaque employé individuel. L'intégration des sources d'information est au cœur de la gestion du savoir* »<sup>14</sup>. La gestion efficace du savoir a pour pré-requis une « *culture du partage et du travail d'équipe qui est conditionnée par l'environnement socioculturel* »<sup>15</sup>.

Les procédures et méthodologies sont rarement mises par écrit. Même lorsqu'elles sont écrites, la façon de faire ne contribue pas à générer de la mémoire institutionnelle. Par exemple, dans un pays d'Afrique, un consultant international a créé une base de données et est parti sans laisser de documentation relative ni de manuel de l'utilisateur. Ce consultant avait utilisé un programme que personne d'autre n'utilisait dans le pays. Malheureusement, la seule autre personne capable de naviguer sur la base de données et de l'utiliser est également un consultant international. Face à un taux élevé de rotation du personnel, l'absence de mémoire institutionnelle est en train de devenir un sérieux problème.

## **3. UN CHANGEMENT DE PARADIGME DANS LE DÉVELOPPEMENT DES STATISTIQUES AGRICOLES**

### **3.1 La nécessité d'un changement de paradigme**

Comme on l'a signalé, les systèmes nationaux de statistiques agricoles sont inadaptés dans de nombreux pays d'Afrique. L'approche non co-ordonnée consistant à apporter des solutions de « dépannage rapide » a conduit à la production de données et produits statistiques qui ne répondent pas aux besoins des utilisateurs. Les données existantes sont de mauvaise qualité (généralement inexactes et contradictoires), insuffisamment traitées/analysées, insuffisamment désagrégées (par exemple, par genre ou par division géographique), et difficiles d'accès. Face à cette froide réalité, aucun changement ou amélioration ne peut avoir lieu de manière notable si les choix stratégiques sont exprimés en ces termes : « **faire plus de la même chose** », ou « **aller plus vite** », ou même « **suivre une démarche progressive pour faire sortir les systèmes de**

---

<sup>14</sup> *The eMarketplace: Strategies for Success in B2B eCommerce par Warren D. Raisch, MacDraw-Hill, 2001*

<sup>15</sup> *Consultative Seminar on Governance of National Statistical System 28 – 30 Mai 2002, Singapour, Résumé préliminaire des comptes-rendus.*

leur situation actuelle et les amener à la situation souhaitée ». C'est un **changement de paradigme** qui s'impose, accompagné d'un travail de **restructuration des systèmes nationaux de statistiques**.

La restructuration devrait suivre une approche nouvelle, une **approche intégrée** qui opère un équilibre productif entre, d'une part, la capacité à répondre aux besoins en données sur le court terme, et, d'autre part et simultanément, l'ambition de construire un système statistique durable en tant qu'investissement sur le plus long terme. Sur la base de cette approche, il s'agit de développer un **Cadre intégré** s'étendant sur une période de temps longue (disons de 5 à 10 ans). Ce cadre doit s'entendre comme une planification stratégique définissant la situation souhaitée des systèmes nationaux de statistiques à long terme, et fournissant également un « **plan directeur** » et des **bornes d'étape** afin d'atteindre cet objectif. Le Cadre constitue un mécanisme pour mobiliser, exploiter et générer des synergies d'une masse critique de ressources (nationales et internationales) et d'énergies pour améliorer les performances des SNSA.

### 3.2 Nature du Cadre intégré

#### (a) Principales caractéristiques

Les principales caractéristiques du Cadre, présentées ci-après, résument la conception qui sous-tend la nouvelle approche pour le développement des systèmes nationaux de statistiques agricoles, et, par extension, des systèmes nationaux de statistiques<sup>16</sup>.

#### *Droits de propriété*

Il est essentiel que les droits de propriété du Cadre reviennent aux pays, afin d'assurer sa mise en œuvre effective et sa permanence sur le long terme.

#### *Partenariat*

Le Cadre consistera en un partenariat entre le gouvernement et les bailleurs. La contribution du gouvernement sera centrale et les bailleurs interviendront au besoin en appui aux efforts du gouvernement. En dernière analyse, la durabilité du système de statistiques agricoles dépendra dans une large mesure du degré d'importance que le gouvernement attache à la valeur et à la production des données agricoles. Le Cadre constituera également un partenariat entre les divers producteurs de données, ainsi qu'entre producteurs et utilisateurs.

#### *Approche centrée sur l'utilisateur*

Le Cadre suivra une approche centrée sur les utilisateurs, en les encourageant à jouer un rôle actif dans le développement et la mise en œuvre du Cadre. En particulier, la formulation du Cadre s'articulera autour des besoins des utilisateurs qui auront été préalablement identifiés. L'objectif central du Cadre sera de fournir les informations et données statistiques nécessaires au suivi des dynamiques liées aux CSLP et autres initiatives de développement dans le pays.

---

<sup>16</sup> *Framework for the Development of Food and Agricultural Statistics in Uganda, Uganda Bureau of Statistics, Entebbe, Ouganda, 2001.*

### ***Large couverture thématique***

Le Cadre implique la collecte de données sur une large gamme de sujets. Cette large couverture thématique permettra notamment de fournir les données nécessaires aux activités de programmation, de suivi et d'évaluation des stratégies de lutte contre la pauvreté et de développement rural. Une telle couverture permettra également de combler les lacunes informationnelles qui auront été identifiées.

### ***Flexibilité et pragmatisme***

Le Cadre devra être suffisamment flexible pour autoriser différents cas de figure en matière d'enchaînement et de fréquence des différentes méthodes de collecte des données, de degré de détail dans l'obtention des données, et de couverture géographique. Le Cadre devra également faire preuve de pragmatisme, c'est-à-dire pouvoir prendre en compte les conditions objectives du pays.

### ***Perspective de long terme***

Contrairement à l'approche antérieure de « dépannage rapide », le Cadre reconnaît que le développement d'une capacité solide et durable de production de données agricoles ne peut résulter d'un effort ponctuel, sinon d'un processus graduel, soutenu, et de long terme, couvrant une période de temps longue (disons 5 à 10 ans), dans le cadre duquel les activités statistiques sont clairement identifiées, hiérarchisées, co-ordonnées, et interconnectées, leur coût est clairement évalué, et il est tenu compte des besoins des utilisateurs et de la situation du pays.

Par conséquent, le Cadre ne requiert pas nécessairement d'énormes quantités de ressources pour sa mise en œuvre sur le court terme. Par contre, il est impératif que l'ensemble des ressources disponibles soit déployé sur une période de temps plus longue pour que le processus d'apprentissage puisse avoir lieu et que la capacité d'absorption se mette en place au fur et à mesure. Cet aspect devra être placé au centre du plan général de développement des systèmes nationaux de statistiques.

### ***Rationalisation des coûts et autosuffisance financière***

Le Cadre fournit une opportunité unique pour l'emploi rationnel de ressources rares et pour bénéficier d'économies d'échelle. Il est rentable dans le sens où le coût unitaire de chaque enquête du Cadre diminue au fur et à mesure que la capacité de réalisation des enquêtes augmente. Les coûts initiaux ainsi que toute forme d'investissement dans la création de cette capacité sont amortis sur le nombre d'enquêtes réalisées. Le coût de collecte des données sur les thèmes complémentaires est relativement faible, dans la mesure où cette activité additionnelle peut se greffer sur des enquêtes/procédures en cours. Dans ces conditions, le Cadre ouvre des perspectives encourageantes en matière d'autosuffisance financière des SNSA.

### ***Les bénéfices de la continuité***

Le Cadre assure la continuité dans la production des données, ce qui permet l'innovation et l'expérimentation pas à pas, le traitement approfondi de sujets complexes, ainsi que la conduite d'études visant à affiner les concepts, les méthodes, les définitions, les questionnaires, et les tableaux. Le Cadre favorise également l'accumulation d'expérience, dans laquelle il est alors possible de puiser afin d'améliorer la qualité des données des collectes ultérieures. Parce que le

Cadre s'inscrit dans la continuité, l'assistance visant à mettre en place ses diverses composantes aura une valeur plus durable que celle consistant à conduire des enquêtes ad hoc.

### ***La construction d'une capacité institutionnelle : un aspect central***

L'objectif du Cadre est de construire un système de statistiques agricoles robuste, auto-suffisant et durable, en procédant de la façon suivante :

- rationaliser le cadre institutionnel de production des données en fonction des besoins en données actuels et futurs, et compte tenu des circonstances du pays,
- générer une « **masse critique** » de personnel qualifié à travers des programmes de formation continus, structurés, et adaptés/sur-mesure, et,
- fournir les ressources et équipements nécessaires pour favoriser la production de données.

L'Initiative FAO/Banque mondiale/USDA pour les statistiques agricoles en Afrique a permis de développer de tels Cadres dans plusieurs pays, dont Madagascar, le Malawi, la Tanzanie, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, et le Sénégal. L'annexe I présente les composantes du Cadre établi pour l'Ouganda. Le Cadre intégré se compose de neuf (9) éléments principaux interconnectés : gestion des données, construction de la capacité institutionnelle, programme de recensement, enquête agricole annuelle, enquêtes auprès des ménages, développement de systèmes d'enregistrement au niveau des villages/service d'information agricole, système d'alerte précoce, développement des statistiques des pêcheries et de la foresterie. La mise en œuvre du Cadre a débuté grâce à un financement du gouvernement royal de Norvège.

### **3.3 Le processus de mise en place du Cadre**

Il est important de prêter attention au processus même de développement du Cadre. En effet, le processus est aussi important que le Cadre qui en résulte. Le processus tire son importance du fait qu'il confère des droits de propriété et génère de la cohérence, deux aspects essentiels à la viabilité des SNSA. Le processus comprend trois phases distinctes : analyse, programmation et mise en œuvre.

#### **(a) Analyse**

Le Cadre tire sa force d'une analyse complète et objective de la situation actuelle. L'analyse devrait s'appuyer sur une **Evaluation des besoins** qui fasse l'inventaire, notamment, des aspects suivants :

- (i) environnement externe qui influe sur la production du système de statistiques agricoles, y compris le contexte politique national, l'organisation des systèmes nationaux de statistiques, les tendances en matière de technologies et développements méthodologiques, etc. Cette étape est parfois appelée examen de l'environnement ;
- (ii) les accords de coordination pour la production des données ;
- (iii) principaux utilisateurs et principaux usages des données agricoles ;
- (iv) besoins en données actuels et futurs, forme et fréquence des données nécessaires ;
- (v) principaux producteurs de données, types de données produites, méthodes de production et de traitement, y compris la diffusion et le développement de bases de données ;



(vi)ressources (humaines, financières, techniques, d'infrastructure) existantes pour la production de données.

L'objectif de la phase d'analyse est de pouvoir s'appuyer sur les points forts des SNSA, gérer ses faiblesses, et saisir les opportunités existantes tout en tenant compte des menaces.

## **(b) Programmation**

La programmation vise à répondre aux besoins actuels et futurs des usagers d'une manière opportune et efficiente d'un point de vue économique. Elle s'appuie sur l'analyse objective de l'Évaluation des besoins. La programmation comprend les activités suivantes : établir des objectifs de long terme ; formuler des stratégies alternatives recevables ; développer un programme de statistiques agricoles réaliste et co-ordonné, comprenant au moins un **jeu minimum** (ou de préférence un **jeu idéal**) de produits et séries statistiques nouveaux ou révisés; identifier les activités, les produits et les indicateurs de performance ainsi que les bornes d'étapes (y compris en ce qui concerne la génération de capacités) ; préparer des plannings ; identifier les besoins en ressources ; préparer les budgets ; et définir les modalités de mise en œuvre, de contrôle, de suivi et d'évaluation du Cadre.

## **(c) Mise en œuvre, suivi et évaluation**

### **Mise en œuvre**

Il est important de bien saisir qu'un bon Cadre ne suffit pas à lui seul à garantir le développement des statistiques agricoles nationales. Le Cadre doit faire l'objet d'une mise en œuvre adéquate. Comme F.R. David le fait remarquer, « *la formulation de stratégies non suivie de leur mise en œuvre ne sert à rien* »<sup>17</sup>. Dans de nombreux cas, des stratégies bien formulées échouent lors de la phase de mise en œuvre. Sur la base de leur travail avec des gestionnaires de portefeuilles, ainsi que d'autres études, Robert S. Kaplan et David P. Norton concluent que « *la capacité de mettre en œuvre une stratégie est plus importante que la qualité de la stratégie en elle-même* »<sup>18</sup>.

La mise en œuvre devrait, entre autres, sensibiliser les principales parties prenantes sur la question du Cadre et sur la direction que doit emprunter le SNSA. Par ailleurs, le repositionnement du SNSA implique une campagne de communication pour faire connaître le Cadre au public.

Dans la mesure du possible, la mise en œuvre du Cadre devrait suivre les priorités établies. Les activités considérées comme de la plus haute priorité doivent être réalisées en premier. Cependant, le Cadre présentera la flexibilité suffisante pour permettre la révision périodique des priorités. En effet, des éléments non prioritaires au moment de la conception du Cadre peut acquérir un caractère prioritaire dans le futur. Malgré tout, il conviendra d'examiner avec soin la compatibilité des nouvelles demandes de données avec les activités programmées. On cherchera en particulier à exploiter les possibilités d'intégrer et de greffer des modules spécifiques sur les activités de collecte

---

<sup>17</sup> *Concept of Strategic Management par Fred R. Davis, sixième édition, Prentice Hall International, Inc, 1997.*

<sup>18</sup> *The Strategy-focused Organization by Robert S. Kaplan and David P. Norton, Harvard Business School Press, Massachusetts, 2001*

de données existantes, afin de limiter les coûts marginaux additionnels dérivés de la nécessité de répondre à de nouvelles demandes d'information, tout en respectant les priorités établies.

Dans la mesure du possible, la mise en œuvre doit respecter le plan établi. Tout écart dans la mise en œuvre des activités mettrait en péril non seulement les conditions de coordination avec des activités connexes, mais aussi le budget.

### **Suivi et Evaluation**

Il est important que la mise en œuvre du Cadre soit régulièrement suivie, revue, et finalement évaluée. Le suivi est essentiel pour garder le compte des intrants, des activités, et des produits, ainsi que pour déterminer si la mise en œuvre du Cadre est sur la bonne voie ou non. Le suivi permet également d'évaluer l'état d'avancement au regard des objectifs du Cadre. Cela permettra d'adopter des mesures correctives ou de revoir la stratégie de mise en œuvre, s'il s'avérait que celle-ci suit une fausse route. Il est nécessaire d'établir un agenda de suivi qui reprenne les indicateurs de performance du Cadre afin d'évaluer les progrès accomplis.

Au terme de la période impartie pour le Cadre, il conviendra d'évaluer dans quelle mesure le Plan a atteint ses objectifs.

### **3.4 Le rôle de l'Institut national des statistiques**

Que l'INS soit ou non le principal producteur de statistiques agricoles, il devrait jouer un rôle crucial dans leur développement, en tant que producteur de normes, promoteur des « meilleures pratiques », et gardien des statistiques officielles du pays. Plus spécifiquement, l'INS devrait jouer un rôle de catalyseur du processus et être directement impliqué dans la conduite des évaluations des besoins en données et dans la conception du Cadre. Après tout, l'INS sera un des principaux bénéficiaires d'une production de données agricoles de meilleure qualité. En effet, l'INS a besoin de données agricoles précises, cohérentes et complètes afin, entre autres, de pouvoir estimer le PNB.

Dans de nombreux pays, les INS n'ont pas réussi à co-ordonner et à piloter le développement des statistiques officielles. De nombreux INS opèrent sous des cadres législatifs dépassés et déficients, ce qui les empêche de jouer un rôle de coordination renforcé. Cela étant, même lorsque la législation statistique le permet, de nombreux INS se sont avérés incapables de co-ordonner et de guider le développement des SNS dont les SNSA, par manque de capacité technique, de ressources, et peut-être d'attachement au principe de partenariat tel que mentionné dans la section 1. En tout état de cause, les INS ne pourront jouer ce rôle que lorsqu'ils auront eux-mêmes établi leurs propres Plans stratégiques et dirigé l'élaboration d'un Plan directeur des statistiques valable pour l'ensemble des systèmes, et dont le Cadre sera une composante intégrante et essentielle.

### **3.5 Le rôle de la coopération technique**

En 1999, la Commission de Statistique des Nations Unies a adopté des principes directeurs pour la coopération technique en matière de statistiques. Ces principes incluent, notamment, l'échange et le développement de savoir-faire et d'expertise technique afin de créer les capacités de

production et d'utilisation des statistiques<sup>19</sup>. Les projets de coopération technique dont la conception et la mise en œuvre suivent ces principes sont susceptibles de contribuer au développement des SNSA. Cependant, dans de nombreux pays, cela n'a pas été le cas. En particulier, l'assistance technique tend à être pilotée par les donateurs, sans toujours s'aligner sur les demandes nationales en données. Dans certains pays, l'assistance technique a même eu des effets négatifs sur les institutions et autorités nationales. Dans de nombreux pays, l'assistance technique ne fait pas l'objet d'une coordination et d'une hiérarchisation en fonction de priorités. Par ailleurs, dans un certain nombre de pays, il n'a pas été assigné d'assistants locaux aux experts et conseillers internationaux, lesquels ont dû par conséquent réaliser des tâches normalement dévolues à du personnel national. Par conséquent, l'essence même de l'assistance technique, consistant à transférer savoir, expertise, et technologie au personnel national, se trouve mise en cause.

### **3.6 Les opportunités de développement des statistiques agricoles nationales**

C'est aujourd'hui le moment ou jamais de développer les statistiques agricoles et les statistiques nationales. Le contexte actuel offre des occasions considérables. Correctement évaluées et exploitées, ces opportunités permettront d'augmenter la quantité et qualité des statistiques agricoles dans les pays d'Afrique. Parmi ces opportunités, citons la demande croissante en information statistique, le développement des partenariats internationaux pour le développement des statistiques, et les avancées des technologies de l'information.

#### **Demande croissante en information statistique**

La dynamique des CSLP et l'accent nouvellement mis sur la nécessité de suivre l'état d'avancement au regard des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), mentionnés en section 1, ont métamorphosé la demande d'information statistique, à la fois en quantité, type, et qualité. Cette nouvelle demande place les systèmes statistiques nationaux face à une opportunité unique de « sortir du cercle vicieux des ressources inadaptées et des résultats médiocres » qui a tant affecté les systèmes statistiques nationaux par le passé. Les composantes de suivi et d'évaluation sont parties intégrantes des CSLP, et les producteurs de données se voient allouer des ressources adéquates afin de répondre aux besoins immédiats en données et de créer des capacités pour le développement durable des systèmes statistiques. Comme on l'a vu en section 1, une grande partie des données nécessaires pour le suivi de la pauvreté est d'origine agricole et rurale.

#### **Développement des partenariats internationaux pour le développement des statistiques**

Les accords de coopération et les partenariats internationaux pour le développement des statistiques se sont multipliés ces dernières années, afin de répondre à la demande sans précédent en statistiques et en indicateurs de développement dans les pays en voie de développement. Le Secrétaire d'Etat au développement international du Royaume-Uni, Mme Clare Short, a récemment souligné la nécessité d'une telle coopération internationale. Elle a déclaré dans un discours prononcé à l'occasion du lancement à Londres du Rapport mondial sur le développement humain (RMDH) de cette année :

---

<sup>19</sup> *Certains principes directeurs concernant les bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine des statistiques, Commission de Statistique des Nations Unies, E/CN.3/1999/19*

*« Un aspect frappant concernant l'évaluation des OMD du RMDH tient à l'absence de données pour de nombreux pays. La capacité statistique de nombreux pays en voie de développement est insuffisante, ce qui renvoie d'une part à l'absence de demande pour ce type d'information, et d'autre part à l'inadéquation des ressources, tant locales que fournies par les donateurs. Pour pouvoir s'attaquer à ce problème, il nous faut agir de manière globale et cohérente. Les agences multilatérales et autres bailleurs doivent travailler de manière coordonnée avec les pays en voie de développement pour construire les systèmes d'information dont leur propres stratégies de réduction de la pauvreté ont besoin ».*

Un des principaux catalyseurs de ce processus est le consortium PARIS 21 mis en place en 1999. PARIS 21 réunit en partenariat des décideurs politiques et des statisticiens venant des pays donateurs et des pays en voie de développement, des organisations internationales, des organismes professionnels et des institutions académiques. Ces membres ont tous une expérience pratique et souhaitent collaborer à la génération de statistiques fiables et pertinentes dans le but d'appuyer la prise de décision politique. La mission de PARIS 21 est de contribuer à promouvoir une culture de formulation et de suivi des politiques reposant sur des données réelles dans tous les pays, mais tout particulièrement dans les pays pauvres en voie de développement.

Le travail de PARIS 21 repose sur les principes suivants : **partenariat**, en réunissant les donateurs et les gouvernements autour de l'appui à des stratégies de développement sous contrôle des pays ; **soutien de la cause des statistique**, par la démonstration des modalités d'emploi et de la puissance de l'outil statistique pour la prise de décisions politiques ; aide à la mobilisation de **ressources**, d'origine tant nationale qu'internationale, afin de permettre la collecte de l'information nécessaire à l'élaboration de politiques et particulièrement à la conception et au suivi des programmes et stratégies de lutte contre la pauvreté ; **information**, en constituant une plate-forme consacrée aux débats, au partage des connaissances et à la promotion de la coordination ; élaboration de **stratégies**, en aidant les pays à développer une capacité statistique bien gérée, dotée des ressources nécessaires, et durable, et en contribuant à l'amélioration de l'utilisation des données comme outil au service d'un processus de développement plus efficace.

Les principes de PARIS21 étant compatibles avec la logique du Cadre, cette initiative devrait pouvoir bénéficier au développement du Cadre.

### **Les avancées des technologies de l'information**

Grâce aux avancées des technologies de l'information (matériel informatique, programmes, réseaux de communication, et qualifications du personnel), les ordinateurs sont désormais plus puissants, relativement bon marché, et accessibles ; les applications sont plus conviviales ; le travail en réseaux a amélioré la capacité d'accès aux données et meta-données ; enfin, l'internet permet d'accéder aux informations du monde extérieur en temps réel.

Les pays se doivent de tirer le bénéfice de ces avancées afin d'améliorer les procédures statistiques et la fourniture des données et informations aux usagers.

## **4. RECOMMANDATIONS**

Les éléments présentés dans ce document permettent de dériver plusieurs recommandations à destination de la communauté internationale et des pays pris individuellement.

**A: Recommandations à la communauté internationale**

Les problèmes liés à la mauvaise qualité des données, elle-même le produit de difficultés méthodologiques, ont fait l'objet de longues discussions dans de multiples forums internationaux. Pourtant, personne n'a jamais donné suite.

**(i) Projet de recherche méthodologique multi-pays**

La FAO, en collaboration avec d'autres agences internationales, devrait établir un **projet de recherche méthodologique multi-pays**, afin de traiter les graves problèmes méthodologiques auxquels les pays en voie de développement sont confrontés.

**(ii) Centre de recherche et de formation mondial en statistiques alimentaires et agricoles**

Un **Centre de recherche et de formation mondial en statistiques alimentaires et agricoles** devrait être mis en place, en suivant l'exemple de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD), un centre de formation en démographie basé à Yaoundé et destiné aux pays francophones, de l'Institut Régional d'Etude des Populations (Regional Institute for Population Studies, RIPS), situé à Accra (Ghana), et destiné aux pays anglophones, et du Centre de démographie du Caire. Ces centres de formation spécialisés ont été mis en place en Afrique pour répondre à la demande pressante en démographes qui prévalait à l'époque dans les pays africains.

**(iii) Promouvoir la cause des statistiques**

La transmission des principes de PARIS21 aux pays passe par des organisations sub-régionales. Il faudrait accélérer le processus afin de permettre aux pays de tirer avantage de la vague actuelle de demande d'information en faisant avancer la cause des statistiques. PARIS21 devrait développer des produits de promotion ciblés et aider les organisations sub-régionales à les adapter aux conditions spécifiques des sous-régions.

**(iv) Coopération technique**

L'assistance technique apportée aux pays devrait respecter les lignes directrices adoptées à ce sujet par la Commission de Statistique des Nations Unies en 1999. L'assistance devrait également faire l'objet d'un effort de coordination.

**B: Recommandations aux pays**

**(v) Rôle des Instituts nationaux de statistiques**

Les INS devraient jouer un plus grand rôle, comme catalyseurs du développement des systèmes nationaux de statistiques agricoles, et comme coordinateurs.

## **(vi) Développement et mise en œuvre du Cadre intégré**

Les pays devraient considérer le développement et la mise en œuvre des Cadre intégrés comme une politique et une stratégie nationales en matière de statistiques agricoles, qui proposent un plan de développement à long terme vers un système statistique durable, ainsi qu'un plan directeur pour la mise en œuvre des activités de collecte des données en agriculture. Le Cadre devrait mettre l'accent sur la création de capacités afin que les SNSA puissent se maintenir sur le long terme.

## **(vii) Rester à la pointe**

Les systèmes nationaux de statistiques agricoles devraient jouer un rôle plus actif dans l'identification permanente de nouvelles tendances dans la demande de données, afin de pouvoir « donner aux utilisateurs ce qu'ils veulent avant même qu'ils en fassent la demande ». Pour cela, les producteurs doivent intérioriser le dicton selon lequel la satisfaction des usagers est la raison d'être de leur existence.

## **(viii) Le rôle de l'assistance technique**

Quand bien même les pays doivent avoir le contrôle des processus, ils devraient tirer un meilleur parti de l'assistance technique que par le passé, afin de développer les qualifications et l'expertise du personnel national. Les conseillers devraient mettre l'accent sur la formation et la diffusion de qualifications et d'expertise professionnelle à destination du personnel national.

## **(ix) Améliorer la gestion du savoir**

L'amélioration de la gestion du savoir est nécessaire, entre autres, pour préserver la mémoire institutionnelle et obtenir de meilleurs résultats. Il faudrait consacrer plus d'efforts à la mise par écrit des méthodes, procédures et expériences (en particulier les expériences de terrain) qui sont actuellement transmises oralement. Il convient en particulier de rédiger des manuels fournissant les indications « pas à pas » de toutes les procédures utilisées pour réaliser les différentes activités. Les institutions impliquées dans la collecte des données agricoles devraient également travailler davantage en réseau et miser davantage sur le partage de l'information.

## **(x) Améliorer les produits et services statistiques**

PARIS21 travaille sur le développement de produits de sensibilisation. Cela étant, de meilleurs produits et services statistiques constituent probablement les arguments de promotion les plus puissants. Par conséquent, les pays devraient mieux exploiter la capacité d'expertise et d'analyse nationale, ainsi que le potentiel des technologies de l'information, afin d'apporter des modifications fondamentales aux conditions de traitement des données et de diffusion de l'information statistique aux utilisateurs.

### **ACRONYMES**

<b>SIA</b>	Système d'information agricole
<b>FEWS</b>	Système d'alerte précoce des famines (famine early warning system)
<b>SIG</b>	Système d'information géographique
<b>EBM</b>	Enquête budget des ménages
<b>RMDH</b>	Rapport mondial sur le développement humain

## **BIBLIOGRAPHIE**

**Banque Mondiale**, site Web : Strengthening Capacity to Improve the Monitoring and Analysis of Poverty and Development, the 2<sup>nd</sup> Generation LIVE DATABASE

**Blackwood, P. W.**, Improving Agricultural Statistics in Africa: Re: Ethiopia, Assessment of Data Availability and Sources, communication présentée au « Workshop on Agricultural Information Systems », Octobre 1997, Addis Abeba.

**Casley D.J.**, Problems on Estimation of Crop Areas and Crop Yields, Actes de la 4<sup>ème</sup> session de l'IIS, Varsovie, 1975.

**Casley, D.J. and D.A. Lury**: Data Collection in Developing Countries, Clarendon Press Oxford, Londres, 1981

### **Central Statistical Authority (Ethiopie):**

Agricultural Sample Survey 1998/99, Report on Forecast of Area and Production of Major Crops (private peasant holdings), Statistical Bulletin 192, Novembre 1998

Agricultural Sample Survey 1998/99, Volume I, Report on Area and Production for Major Crops (private peasant holdings), Statistical Bulletin 200, Mars 1999.

Agricultural Sample Survey 1998/99, Volume II, Report on Livestock, Poultry and Beehives Population (private peasant holdings), Statistical Bulletin 193, Novembre 1998

Agricultural Sample Survey 1998/99, Volume III, Report Farm Management Practices (private peasant holdings), Statistical Bulletin 193, Septembre 1998

**Cisse, L.** (1990), National Statistical Needs in Mali, compte rendu d'un atelier tenu au Luxembourg : « Strengthening Statistical Systems in Sub-Saharan Africa », **INTER-STAT**, No. 3, 1990.

**Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique**, Economic Report on Africa 1999: The Challenge of Poverty Reduction and Sustainability, Addis Abeba, Ethiopie

**Eele, G.**, Statistics for Food and Agricultural Policy Analysis, Statistical Institute for Asia and the Pacific, Training Handbook No. 1, Tokyo, Février, 1990.

**FAO**, La qualité des données statistiques par S. S. Zarkovich, Rome, 1966.

**FAO**, Les comptes économiques del'agriculture (manuel provisoire), Rome, 1974

**FAO**, La collecte des statistiques sur la population et l'emploi en agriculture, Etudes FAO : Développement économique et social, No. 7, Rome, 1978.

**FAO**, Les statistiques de l'alimentation et de l'agriculture dans le cadre d'un système national d'informations, Collection FAO : Développement statistique, No 1, FAO, Rome, 1986.

**FAO**, Base de données ventilées par sexe concernant les ressources humaines en agriculture : données nécessaires et disponibilités, FAO, Rome, 1993.

**FAO**, Système de comptes économiques des secteurs alimentaires et agricoles, Collection FAO : Développement Statistique, No 8, FAO, Rome, 1995.

**FAO**, Les statistiques de l'alimentation et de l'agriculture dans le cadre d'un système national d'informations, Collection FAO : Développement statistique, No 1, FAO, Rome, 1996.

**FAO**, Programme du recensement mondial de l'agriculture 2000, Collection FAO : Développement statistique, No 5, FAO, Rome, 1996.

**FAO**, Directives relatives aux systèmes nationaux d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV) : généralités et principes, Comité de la Sécurité alimentaire mondiale, CFS:98/5, FAO, Rome, Avril, 1998

**Felligi, I.P.**, Characteristics of an Effective Statistical System, International Statistical Review, Vol. 64, No. 2, 1996.

**Fonds Monétaire International, site web**, Introduction to the Data Quality Reference Site

**Fonds Monétaire International, site web**, Système général de diffusion des données (SGDD) Projet pour l'Afrique anglophone, rencontre annuelle du Consortium PARIS21, Paris, 4 et 5 octobre 2001

**Institute of Statistics and Applied Economics et al**, Report of PARIS21 Sub-regional Workshop for East Africa and the Great Horn, Kampala et Paris, 2001.

**Kalton, G. and G. Dancan**, Issues of Design and Analysis of Surveys Across Time, document présenté à la 45<sup>ème</sup> session de l'IIS, Amsterdam, 1985

**Kaplan, R.S and David P. Norton**, The Strategy-focused Organization, Harvard Business School Press, Massachusetts, 2001

**Kiregyera, B. and P. Gachuki**, Improving the Relevance and Contribution of Food and Agricultural Statistics to Poverty Reduction Strategies and Food Security Programmes, Workshop on Strengthening Food and Agricultural Statistics in Africa in Support of Food Security and Poverty reduction Policies and Programmes, novembre 2001, Pretoria, Afrique du Sud

**Kiregyera, B**, Technical Issues for Collecting Food and Agricultural Statistics, Workshop on Strengthening Food and Agricultural Statistics in Africa in Support of Food Security and Poverty reduction Policies and Programmes, Novembre 2001, Pretoria, Afrique du Sud

**Kiregyera, B**, Development of an Integrated System of Food and Agricultural Statistics: Data Needs and Uses, Workshop on Agricultural Statistics in Africa, FAO/Banque Mondiale, Conakry, Guinée, juin 1999.



**Kiregyera, B.**, Sample Designs for Agricultural Surveys in the Context of the Development of an Integrated System of Food and Agricultural Statistics, Workshop on Agricultural Statistics in Africa, FAO/Banque Mondiale, Conakry, Guinée, juin 1999.

**Kiregyera, B.**, Experiences with Census of Agriculture in Africa, International Conference on Agricultural Statistics 2000, Washington, U.S.A, mars, 1998

**Kiregyera, B.**, Assessment of Current and Future Data Needs for Agricultural Development:  
Tanzania (1997)  
Malawi (1998)  
Uganda (2000)

**Kiregyera, B. and D.K. Dutta Roy:** An alternative model for the estimation of food crop production (with special reference to an African situation), Sankhya: The Indian Journal of Statistics, Vol. 42, Series C, Pts and 2, 1980 .

**Kiregyera, B. and R.P. Katyal et al:** A report on examination of agricultural data and economic accounts for food and agriculture in Tanzania, Rapport technique remis à la FAO, juin 1999

**Kish, L.**, Survey Sampling, John Wiley & Sons, Inc., 1965.

**Mozambique (Republique du)**, Main Report of the 2000/2001 National census of Agriculture and Livestock, National Statistical Institute (INE), Maputo, 2002.

**Nations Unies**, Utilisation des enquêtes auprès des ménages pour la collecte des statistiques sur l'alimentation et l'agriculture, Etudes FAO : Développement économique et social, No 35/Prov., FAO, Rome, 1983.

**Nations Unies**, National Household Survey Capability Programme: Sampling Frames and Sample Designs for Integrated Household Survey Programme, United Nations, Department of Technical Co-operation for Development and Statistical Office, New York, 1986.

**Nations Unies**, Household Surveys of Agriculture: A Methodological Study, Statistical Office, Department of Technical Cooperation for Development, N.Y, 1991.

**Nations Unies**, Site web sur les bonnes pratiques dans le domaine des statistiques.

**OCDE et al**, Poursuite des objectifs internationaux de développement, un monde meilleur pour tous,

**Poate, C.D. and D.J. Casley**, Estimating Crop Production in Development Projects, Methods and Their Limitations, The World Bank, Washington D.C., 1985.

**Rao, V.R. (1979)**, Statistical Programmes in Relation to Agrarian Reform and Rural Development, Mimeographed Paper, 42<sup>ème</sup> session de l'IIS, Philippines.

**Scot, C.**, Sampling for Monitoring and Evaluation, The World Bank, Washington D.C., USA, 1985.

**Scot, C. et al**, Experiments on Estimation of Agricultural Production in Africa, 47<sup>ème</sup> session de l'Institut international de statistique, Paris, 1989.

**Soubie, P.**, Aiming for Efficient Dissemination of Public Statistical Data, Actes de la 49<sup>ème</sup> session de l'Institut international de statistiques, Tome 2, Florence, Italie, 1993.

**Singh, P.**, Statistics and Indicators for Measuring Development document présenté à la conférence conjointe IAOS/AFSA, Addis Abeba, mai 1995.

**Thygesen, L.**, Marketing of Official Statistics Without Selling it Soul, Proceedings of the 49th Session of the International Statistical Institute, Book 2, Florence, Italie, 1993.

**Uganda Bureau of Statistics**, Report on Uganda National Household Survey 1995-1996, Main Results of the Crop Survey Module, Entebbe, 1997.

**Uganda Bureau of Statistics**, Framework for the Development of Agricultural Statistics in Uganda, Entebbe, Septembre 2000.

**Williams, T.**, Addressing User Needs, Inter-Stat., No. 11, 1995.

**Zakeria Samia**, Agricultural Information System in Ethiopia: Historical Perspective, Workshop on Agricultural Information System Ministry of Economic Development and Co-operation, Octobre 1997, Addis Abeba.

**Zambie (République de):**

National Census of Agriculture (1990/92) Census Report Part I, Central Statistical Office, Lusaka, 1994

National Census of Agriculture; Part II Census Report (Phase II), Central Statistical Office, Lusaka, 1994

## ANNEXE: COMPOSANTES DU CADRE POUR L'OUGANDA

Activité	Année									Commentaires	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8		9
1. Analyse et harmonisation des données	X	X									Non réalisé par le passé
2. Ressources	X	X			X			X			Devrait être périodique
3. Formation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Devrait être continue
4. Création d'une infrastructure d'enquête	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Devrait être continue
5. Développement de méthodologies	X			X			X			X	Devrait être périodique
6. Application de nouvelles technologies	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Devrait être continue
7. Recensement de population et de l'habitat			X								Dernier recensement réalisé en 1991
8. Recensement de l'agriculture				X							Dernier recensement réalisé en 1990/91
9. Recensement de l'élevage				X							Dernier recensement réalisé en 1991, comme élément de l'activité 8 ci-dessus
10. Enquête agricole annuelle	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	En cours de réalisation
11. Enquête emploi											Programmée pour le moyen terme (EFMPII)
12. Enquête secteur informel			X								Programmée pour le moyen terme (EFMPII)
13. Enquête consommation alimentaire et nutrition					X						Dernière tentative réalisée dans les années 1960 dans quelques districts
14. Enquête budget des ménages		X									Dernière enquête réalisée en 1989/90
15. Système d'enregistrement/ Service d'information agricole	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Devrait être continue
16. Système d'alerte précoce	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Devrait être continue
17. Statistiques pêcheries (enquête d'évaluation des prises)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Devrait être continue
18. Statistiques pêcheries (enquête de base)	X			X			X			X	Devrait être périodique
20. Statistiques foresterie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Activité continue, des améliorations structurelles sont nécessaires